

Séance du 29 Mai 2012

Le vingt-neuf mai deux mille douze, vingt et une heures, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par Mme le Maire, se sont rassemblés à la mairie sous sa présidence.

Date de convocation : 22 mai 2012

Date d'affichage : 05 juin 2012

Etaient présents : Mme HENRY Marylène ; MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, PATIN Bernard, DUFORT Erik, LEROUXEL Henri, PACARY Michel, DUPONT Henri, ALLIX Gratien, LEMERRE Eugène ; Mme L'ORPHELIN Pierrette ; M. BOURDON Noël.

Etaient excusées : Melle PAISANT Nadège (procuration M. DUPONT) ;
Mme LEDOUX Malika (procuration M. PACARY) ;
Melle LEVALLOIS Mireille (procuration M. DUFORT).

Mme L'ORPHELIN, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

Compte-rendu de conseil : M. DUPONT demande la publication dans la presse des subventions aux associations.

I. Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)

Mme le Maire se retire.

Monsieur BOURGE évoque la situation des agents des communes de moins de 2 000 habitants. Il apparaît que M. Michel HENRY (employé communal) n'a pas bénéficié d'un avantage de rémunération lié à sa fonction depuis 1994. Il convient de prendre une délibération afin de réparer cette erreur.

Le CM accepte à l'unanimité que M. Michel HENRY puisse bénéficier des dispositions concernant sa fonction depuis 1994.

NBI à M. Michel HENRY (visa 04/06/2012)

Mme le Maire s'étant retirée des débats,

M. BOURGE, Adjoint, expose au Conseil Municipal que M. LASRI, Trésorier, souhaite, en plus de l'arrêté d'attribution, une délibération du Conseil concernant le règlement de l'arriéré de la NBI à M. Michel HENRY, agent des services techniques.

En effet, M. Michel HENRY remplit les conditions d'attribution de 10 points de NBI depuis sa nomination stagiaire le 1^{er} février 1994. Mais étant donné qu'il ne le savait pas, tout comme les précédents maires, elle ne lui a pas été octroyée.

- Etant donné que M. Michel HENRY, remplit les conditions d'attribution de 10 points de NBI (agent polyvalent des services techniques dans une commune de moins de 2 000 habitants) depuis le 1^{er} février 1994 mais qu'aucun arrêté d'attribution ne lui a été notifié ;

- Considérant que M. Michel HENRY ignorait sa créance ;

- Compte tenu de la demande de M. Michel HENRY en date du 28 décembre 2011 ;

Après délibération, le Conseil Municipal décide de relever la prescription quadriennale à l'encontre de M. Michel HENRY et autorise le versement de l'arriéré depuis le 1^{er} février 1994.

II. Travaux de voirie 2012 (visa 04/06/2012)

Une consultation a été lancée pour les travaux de voirie 2012 (chemin de la Blanchetière et les 2 chemins de La Rouxelière de Bas). Trois entreprises ont été contactées et deux ont répondu.

L'estimation de la DDTM pour l'ensemble de ces travaux était de 15 723.94 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise DEVAUX de Saint-Lô, pour un montant global TTC de 19 292.08 €.

III. Fenêtres Groupe Scolaire (visa 04/06/2012)

Une consultation a été lancée pour le changement de 4 fenêtres du Groupe Scolaire. Trois entreprises ont été contactées et ont répondu.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise SARL LECARDONNEL de Carantilly, pour un montant TTC de 8 981.96 €

IV. Fenêtres logement 7 Les Ecoles (visa 04/06/2012)

Une consultation a été lancée pour le changement de 2 fenêtres dans le logement communal sis 7 Les Ecoles. Trois entreprises ont été contactées et deux ont répondu.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise HERVIO de Cerisy La Salle, pour un montant TTC de 1 249.76 €.

V. Entretien de l'étang

Le broyage de l'étang a été fait.

Les entrées de bourg ont été nettoyées et le seront à l'avenir régulièrement.

Fabrication d'une table hexagonale avec une place handicapés pour 10 à 12 personnes et 2 autres tables pour pique nique dans le site (coût 900 euros)

Un barbecue a été posé.

Mme le Maire de Quibou a pris contact avec Mme le Maire afin de demander si une utilisation commune du matériel d'entretien des voies serait envisageable. Après discussion, le CM accepte et M. BOURGE est chargé de prendre contact avec son homologue de Quibou.

VI. Lotissement « Beaux Regards »

Mme le Maire commente l'avant projet présenté à la commission par Mme Alice BRAUNS qui laisse apparaître un coût très élevé de mise en vente de chaque parcelle. La commission se réunira le jeudi 7 juin afin d'examiner ce problème.

Terrain de la gare : bien qu'une insertion ait été publiée dans la presse, aucun amateur ne s'est manifesté à ce jour. Il convient néanmoins de préciser le montant : le CM se prononce par 13 voix pour, 1 contre et 1 abstention pour un prix de vente de 16 € le m² TTC.

VII. Affaires diverses

- Les plantations ont été effectuées par les bénévoles le 25 mai 2012. Mme le Maire les remercie pour leur aide et leur courage par cette journée de grosse chaleur.

- SCOT une réunion d'information est prévue le 26 juin 2012 à St Lô à 18h, une autre le 27 juin 2012 à Tessy sur Vire à 20h30.

- Intercommunalité : Mme le Maire rend compte de la dernière Assemblée Générale de la CC de Marigny.

- Sports et loisirs : Mme le Maire revient sur les diverses performances sportives sur la commune (Marathon des licenciés de Bol d'Air, montée en régionale 2 de l'Entente Torigni/Carantilly). La commission se réunira le mardi 5 juin pour réfléchir à l'organisation d'une petite manifestation de sympathie.

- M. LEMERRE informe le CM que la Légion d'Honneur va être remise à M. MAISONS lors d'une cérémonie à Marigny.

- Date à retenir : le repas des Anciens aura lieu le mercredi 24 octobre 2012.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 45.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Marylène HENRY	La Secrétaire, Pierrette L'ORPHELIN
Pierre BOURGE	Malika LEDOUX PP M. PACARY
Bruno CORON	Henri DUPONT
Bernard PATIN	Gratien ALLIX
Nadège PAISANT PP H. DUPONT	Mireille LEVALLOIS PP E. DUFORT
Erik DUFORT	Eugène LEMERRE
Henri LEROUXEL	Noël BOURDON
Michel PACARY	